

Décision relative à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2022/1251 du 19 juillet 2022, renouvelant l'approbation des substances actives phéromones de lépidoptères à chaîne linéaire (acétates) en tant que substances actives à faible risque et phéromones de lépidoptères à chaîne linéaire (aldéhydes ou alcools) conformément au règlement (CE) n° 1107/2009,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **EXOSEX CM***

de la société ADAMA FRANCE SAS

numéro de dossier n°2023-1941

Considérant l'absence de demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit EXOSEX CM dans les trois mois suivant le renouvellement de l'approbation des substances actives phéromones de lépidoptères à chaîne linéaire (acétates) et phéromones de lépidoptères à chaîne linéaire (aldéhydes ou alcools),

Considérant en conséquence que les dispositions de l'article 43 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont pas respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **arrive à échéance le 31 août 2023**, en France dans les conditions précisées dans la présente décision.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



anses

AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE
de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	EXOSEX CM
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	ADAMA FRANCE SAS 33 rue de Verdun 92156 SURESNES France
Formulation	Produit diffuseur de vapeur (VP)
Contenant	0,0025 g/diffuseur - (E,E)-8,10-dodécadien-1-ol
Numéro d'intrant	2090276
Numéro d'AMM	2110074
Fonction	Attractif phéromone (confusion sexuelle)
Gamme d'usage	Professionnel

Conditions générales de l'échéance de l'autorisation de mise sur le marché	
Date d'échéance de l'autorisation de mise sur le marché	31/08/2023
Date limite pour la vente et la distribution	29/02/2024
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks	28/02/2025

A Maisons-Alfort, le

22/08/2023

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)